

Institut des troubles des apprentissages : 17/04/2024

Rencontre avec Mme PATRY-DIOTTE (directrice) et Caroline LEBEAU (collaboratrice)



Mme PATRY nous explique les modes de garde de la petite enfance au Québec :

Le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance permet au parent de choisir entre un cadre familial ou un milieu de vie collectif. Il comprend différents types de services de garde qui se distinguent par leur milieu et les frais de garde associés :

- Les services de garde en installation
 - Les centres de la petite enfance (CPE) : Les CPE permettent aux parents de profiter d'une contribution réduite
 - Les garderies subventionnées ou non subventionnées
- Les services de garde en milieu familial : subventionnés ou non subventionnés

La mission de l'Institut des troubles d'apprentissages Laval est d'**informer** et de **soutenir** les parents d'enfants et les adultes lavallois qui présentent des défis liés à l'apprentissage et/ou un trouble du déficit de l'attention, afin de favoriser l'épanouissement de leurs aptitudes **scolaires, personnelles et professionnelles** et ainsi **contribuer à leur bien-être**.

Leurs objectifs :

- Déceler les signes de difficultés d'apprentissage : aujourd'hui, ils utilisent plus le terme de « défi de l'apprentissage » que celui de troubles dans un souci d'indiquer que ces enfants peuvent apprendre pour faire face à ces difficultés.
- Sensibiliser, informer, outiller
- Soutenir l'intervention des éducatrices des CISSS qui peuvent intervenir dans les familles (pas d'intervention à domicile dans les missions de l'Institut)
- Soutenir et guider les parents en organisant des soirées à thème par exemple sur l'estime de soi
- Diriger vers les ressources et informer sur les métiers qui peuvent aider les enfants comme psychologue, ergothérapeute, psychoéducateur, ...etc.
- Promouvoir le projet auprès des CPE et/ou des garderies et milieu familial
- Fixer des rencontres d'observation suite à une demande spécifique
- Utilisation de plusieurs grilles de dépistage et d'évaluations : ils ne réalisent pas de diagnostics
- Rencontrer la directrice et l'éducatrice du CPE afin que la psychoéducatrice leur fasse part des observations et de l'évaluation des dépistages

- Intervention d'une ergothérapeute qui ne réalise pas de bilans mais qui propose au niveau des garderies et des CPE des adaptations et des aménagements.

Activités et services :

- Conseil et suivi des enfants et familles qui ont pris une adhésion à l'Institut (10 dollars l'adhésion)
- Suivi téléphonique avec l'éducatrice et le parent : support à l'éducatrice, rencontre avec les parents de l'enfant observé, mobilisation du parent avec si besoin un recours auprès de spécialistes et des propositions de stimulation à la maison
- Mission de coordination auprès des familles et des services qui interviennent auprès de l'enfant et de sa famille.

Mme PATRY nous explique que les dernières recherches confirment l'urgence de dépister au plus tôt les troubles des apprentissages chez les enfants. Plus l'évaluation des besoins et les interventions sont réalisées en bas âge, meilleures sont les chances envers la réussite éducative et par la suite au niveau de l'emploi. L'institut est très spécialisé ce qui leur permet d'avoir peu de délai d'attente, d'autant que leurs interventions sont spécifiques et ponctuelles, avec une articulation étroite avec les services de suivis compétents, tels que les CISSS.

